



Attestation de l'employeur pour les assédics erronée

Par **iliade**, le **11/06/2010** à **15:13**

Bonjour,

j'ai un énorme problème avec mon ex employeur. Voilà je travaillais dans un bowling en tant qu'extra les samedis soir. en parallèle je travaillais dans une boulangerie.

au mois de novembre j'ai décidé d'interrompre mon contrat au bowling pendant un mois afin de me consacrer à mon autre emploi surchargé de travail en cette période l'année!

Un mois plus tard je reçois un papier d'un mandataire me notifiant que j'étais licencié pour raisons économiques!

Bref rien d'alarmant!

en février je suis également licencié de mon autre emploi, je m'inscris donc aux assédics, qui refusent de m'ouvrir des droits! Il paraît que j'aurai démissionné de mon emploi au bowling et que du coup je n'aurai pas assez travaillé après cette démission!!!!

N'ayant fait aucune lettre de démission, le mandataire n'est-il pas